



**Assemblée Générale de l'U.S.E.P.
Samedi 19 novembre 2022 à Château-Thébaud**

POUVOIR

Je soussigné(e),

Président(e) de l'association :	
Mandate M. ou Mme	
Licence USEP 2021-2022 n°	

**pour représenter l'Association USEP lors de toutes les
démarches statutaires à l'Assemblée Générale
du 19 novembre 2022 à Château-Thébaud**

IMPORTANT :

Nous avons bien noté que le mandataire ne pourra pas procéder aux différents votes lors de l'Assemblée Générale si les deux conditions suivantes ne sont pas réunies:

1. Le mandataire n'est pas muni de la présente procuration
2. L'association n'est pas à jour de ses cotisations pour l'année en cours

Fait à

Le/...../2022